

Rencontre avec les frères Dardenne

A l'occasion de la sortie de «L'enfant»

Encore du neuf à la

**Clinique
André Renard**

Corps-Cité

Un site Internet pas
comme les autres !

Edito



Septembre, le mois de "Retrouvailles", de la rentrée et du début d'une nouvelle année scolaire.

Le mois que nous avons également choisi pour mettre en ligne un site "santé" vraiment pas comme les autres!

Résultat d'un gros travail mené par une équipe pluridisciplinaire sous la supervision d'un comité scientifique, Corps-Cité est un site novateur qui s'adresse aussi bien aux adolescents, enseignants, étudiants, qu'à vous et moi, la prévention de la santé étant l'affaire de tous.

Avec des mots simples, des illustrations originales et attrayantes, Corps-Cité vous propose un fabuleux voyage au coeur du corps humain. Parce que mieux connaître le fonctionnement de son corps permet de mieux en prendre soin et donc de préserver sa santé.

En quelques clics, vous saurez comment fonctionne la respiration, comment le sang circule dans nos veines, pourquoi la peau brunit au soleil, quels sont les grands bouleversements de la puberté, quels sont nos mécanismes de défense... Vous comprendrez aussi à quel point le corps humain est un **tout** et comment les différents systèmes de notre corps travaillent ensemble en permanence pour nous permettre de vivre, bouger, manger, penser, respirer, sentir et ressentir...

Grâce au parallélisme entre le corps et une cité imaginaire qui évolue comme le corps humain, Corps-Cité est aussi particulièrement ludique et pédagogique. A tout moment l'internaute peut basculer du corps à la cité et voyager ainsi du système respiratoire, à la zone boisée qui alimente la ville en oxygène; du système osseux, à la structure porteuse qui soutient toute la cité; du système génital au labo du 7^e ciel où les plans d'une nouvelle cité sont élaborés...

Prêts pour l'aventure?

A partir du 10 septembre, des heures de découverte vous attendent!

Rendez-vous sur www.solidaris.be pour un fabuleux voyage entre corps et cité!

Jean-Pascal Labille, Secrétaire Général

Sommaire

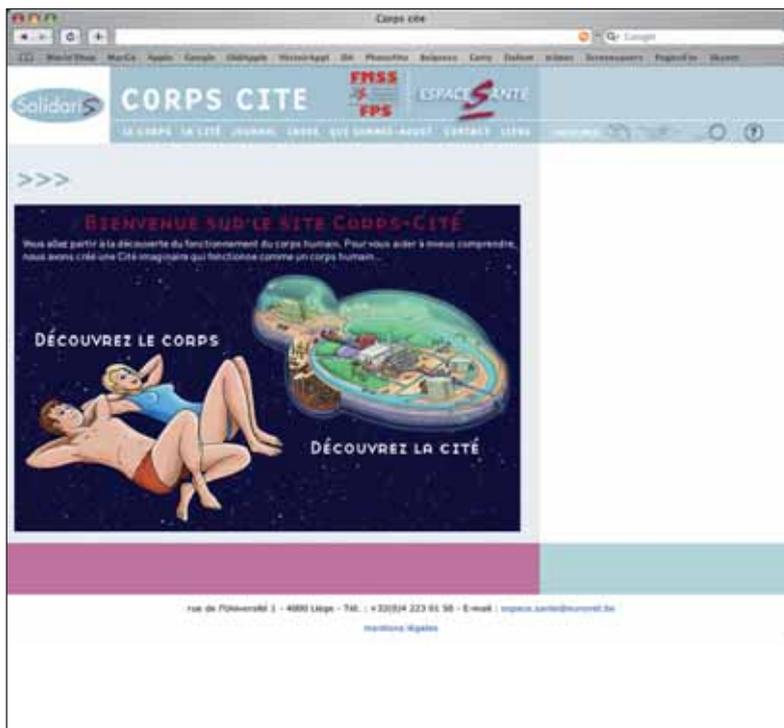
Le site Internet Corps-Cité	p.3
Rencontre avec les frères Dardenne ..	p.5
Le Contact-Center vous accueille	p.7
Les soins dentaires préventifs	p.8
Les 50 ans du Service d'aides familiales.....	p.9
Encore du neuf à la Clinique André Renard.....	p.10
La Sécurité Sociale à 60 ans.....	p.12
La vue une précision d'horloger	p.14
La FMSS partenaire de Cap48	p.16
Alter-Parade 2005.....	p.17
L'agenda du secteur associatif de la FMSS-FPS.....	p.21

D'une cité imaginaire au corps humain,
l'histoire d'une aventure

Corps-Cité

Le 10 septembre,
naissance d'un site Internet pas comme les autres

Il nous porte, nous permet de bouger, respirer, penser, chanter, dormir, ressentir, pleurer ou rire... il nous fait vivre tout simplement. Tout simplement? Savez-vous vraiment comment votre corps fonctionne? Notre nouveau site Corps-Cité vous emmène dans une aventure particulière à la découverte du fonctionnement des systèmes de notre corps et d'une ville imaginaire qui évolue comme le corps. Un parallélisme qui facilite la compréhension et vous permet ainsi de prendre conscience de tout ce que votre corps fait pour vous et de tout ce qu'il attend de vous!



Le corps humain est merveilleux. Mieux connaître son fonctionnement permet de mieux répondre à ses besoins et donc mieux le respecter pour se maintenir en bonne santé! Notre corps est notre partenaire de vie et pourtant nous savons si peu de choses sur lui.

Original et novateur le site Corps-Cité vous emmènera à la découverte du corps en santé. Un "voyage" fantastique au cœur des différents systèmes qui nous font vivre en travaillant en coopération constante.



Si les systèmes cardiovasculaire, respiratoire, digestif, osseux, musculaire sont relativement connus, qu'en est-il des systèmes tégumentaire (la peau), génital, lymphatique, urinaire, endocrinien, nerveux et immunitaire? Connaissez-vous les nombreuses interactions que ces systèmes ont entre eux?

Pédagogique et ludique

Rébarbatif, trop compliqué tout ça? Le site Corps-Cité vous explique les systèmes du corps humain avec des mots simples, de façon pédagogique et ludique! Pour faciliter la compréhension, un parallélisme est fait avec une ville imaginaire qui fonctionne de la même manière que le corps.

Ainsi, le système cardiovasculaire devient le fleuve qui traverse la ville, le système respiratoire devient la zone boisée qui apporte l'oxygène, le système digestif est le tapis roulant qui achemine les aliments nécessaires à tous les travailleurs et travailleuses occupés dans les différentes usines de la cité...

A tout moment, l'internaute peut basculer du corps humain à la cité et de la cité au corps humain pour bénéficier d'explications complémentaires et imagées. D'autant plus parlantes qu'elles sont illustrées par des dessins attrayants.

Actions et interactions

Le corps est comme une ville en mouvement. Il est formé de plusieurs systèmes qui travaillent en équipes. Le corps est comme une ville en perpétuelle évolution qui peut être influencée par des phénomènes naturels liés à ses mutations internes et des phénomènes



extérieurs qui agressent ou réconfortent. Le site Corps-Cité fait la part belle aux systèmes en action et aux interactions qu'ils ont les uns avec les autres, mais aussi au rôle des émotions sur le fonctionnement de notre corps.

Illustrations

Un index explique les mots difficiles, tandis que des articles illustrent ces interactions en expliquant le fonctionnement du corps dans ses "activités" de tous les jours. Pourquoi on tousse? C'est quoi le hoquet? Pourquoi les ganglions gonflent? Comment le sang apporte de la chaleur à la peau?...

Enfin, ce site vous conseille également une série de liens à visiter...

Vous voulez en savoir plus sur ce corps qui vous accompagne tout au long de votre vie... venez découvrir Corps-Cité sur notre site portail www.solidaris.be. Vous verrez, le savoir c'est vraiment contagieux!

Plus d'infos:
Service Espace Santé
Rue de l'Université, 1
4000 Liège
Tél: 04/223.01.50
Fax: 04/223.01.80
Courriel:
espace.sante@euronet.be

Dans le cadre de la sortie
de "L'enfant" dans les salles

Rencontre avec Luc et Jean-Pierre Dardenne

Deux frères, deux palmes, un cinéma...

Bruxelles, Hôtel Métropole, un mardi sur le temps de midi. Coupoles, dorures, vitraux, cuir et lumière. On se croirait dans un film d'une autre époque. Pour rejoindre le premier étage et la salle Einstein où doit avoir lieu la rencontre, prendre l'escalier de marbre ou l'ascenseur grillagé façon cage à oiseau? Va pour l'escalier... comme une envie de monter les marches.



Deux. Les frères Dardenne sont deux et pourtant c'est comme s'ils n'étaient qu'un. Un double.

Il faut attendre un peu, la séance photos programmée avant notre interview n'est pas tout à fait terminée. Ils sont sourires, simplicité et gentillesse. Prennent la pose à deux, Luc et Jean-Pierre, Jean-Pierre et Luc... Et tout de suite l'osmose s'impose, évidente.

"Vous venez pour le magazine de la FMSS, c'est ça? C'est marrant, la maman de Déborah François travaille chez vous... Vous la connaissez?" Comme l'impression d'être en famille. Oui, je connais la maman de Déborah, la jeune révélation de "L'enfant" le dernier film des Dardenne... petites anecdotes qui mettent tout de suite tout le monde à l'aise. Ce n'est pas une deuxième Palme d'or qui va leur faire attraper la grosse tête, aux frères!

Et justement, comment fait-on après cette deuxième consécration pour ne pas se laisser "happer" par le côté commercial et parfois superficiel qui colle aussi au monde

du cinéma? Comment se préserver?

"Les gens savent bien qui on est, on n'a pas de propositions aux antipodes de ce qu'on fait, explique Luc Dardenne. Bien sûr le succès peut vous porter comme vous manger... Il va falloir qu'on revienne sur terre, qu'on retrouve nos marques... on a besoin de calme pour se remettre au boulot. Mais ça se fait assez rapidement et simplement, d'autant qu'on continue à travailler sur les films qu'on produit avec 'Les films du fleuve', notre maison de production".

Vous dites souvent que vous voulez traquer la vérité chez les acteurs que vous filmez. Est-ce que c'est plus facile avec des acteurs qui ne sont pas encore connus?

Luc : "On ne travaille pas qu'avec des acteurs inconnus! Ce qu'on aime bien c'est travailler avec des acteurs qui pourraient être le personnage et c'est plus simple avec des acteurs peu connus qu'avec un acteur qui a déjà joué des personnages forts... Mais ça ne veut pas dire qu'on ne veut pas tourner avec des "stars" ... Il paraît qu'après avoir vu 'La promesse', Holly Hunter a dit qu'elle voudrait bien tourner avec nous... Pour nous, tout ça dépend du scénario et du personnage à interpréter".

Comment qualifieriez-vous votre caméra : discrète ou indiscreète?

Jean-Pierre : "Ce n'est qu'une caméra, ni discrète, ni indis-

crète... Ce qui est important c'est l'émotion qu'elle capte. C'est vrai que pour 'Rosetta' et 'Le fils', la caméra était très proche des personnages parce que c'étaient des personnages obsessionnels et qu'on voulait mettre le spectateur dans le même état d'obsession. C'est différent pour 'L'enfant'..."

Luc : "Oui, 'L'enfant' met en scène deux personnages qu'on regarde vivre. La caméra est moins présente et peut-être plus discrète dans ce cas-ci... C'est plus calme. A ce propos, vous savez ce que Chabrol a dit de nous? Les frères Dardenne, il y en a un qui tient la caméra et l'autre qui le chatouille!"

Grand éclat de rire.

Pourquoi entourez-vous toujours vos films d'un grand secret?

Jean-Pierre : "Tout simplement parce qu'on a besoin de calme pour travailler. Personnellement je trouve que ça n'est pas très intéressant de tant révéler. Quand un écrivain est en pleine écriture on ne vient pas voir chez lui comment ça se passe... Et puis si vous parlez trop des scènes de votre film avant, vous finissez par avoir l'impression de l'avoir déjà fait avant de le tourner!"

Luc : "Le scénario on l'écrit ensemble et on n'en parle à personne, pas même à notre famille... nous sommes les seuls à savoir, c'est notre manière de travailler..."

Seraing reste le lieu de prédilection de vos tournages, comment réagissent les habitants quand vous filmez là-bas?

Jean-Pierre : "On a passé toute notre adolescence à Seraing, on y a filmé les gens pour des documentaires, pour nos films... on y a beaucoup tourné et ces personnes ont nourri notre travail. Je crois que les gens sont fiers aussi qu'on continue à tourner chez eux. On les connaît et ils nous connaissent bien aussi. Il y a une ambiance un peu familiale..."

Luc : "Oui, quand on a tourné 'L'enfant', il y a ce jeune garçon, qu'on connaît depuis qu'il a 12 ans, qui est venu nous voir et nous a dit en rigolant : et alors, il est où le panier régime ? C'est le panier dans lequel il y a diverses collations et boissons pour l'équipe de tournage et quand il était petit il venait chaque fois y puiser quelque chose..."

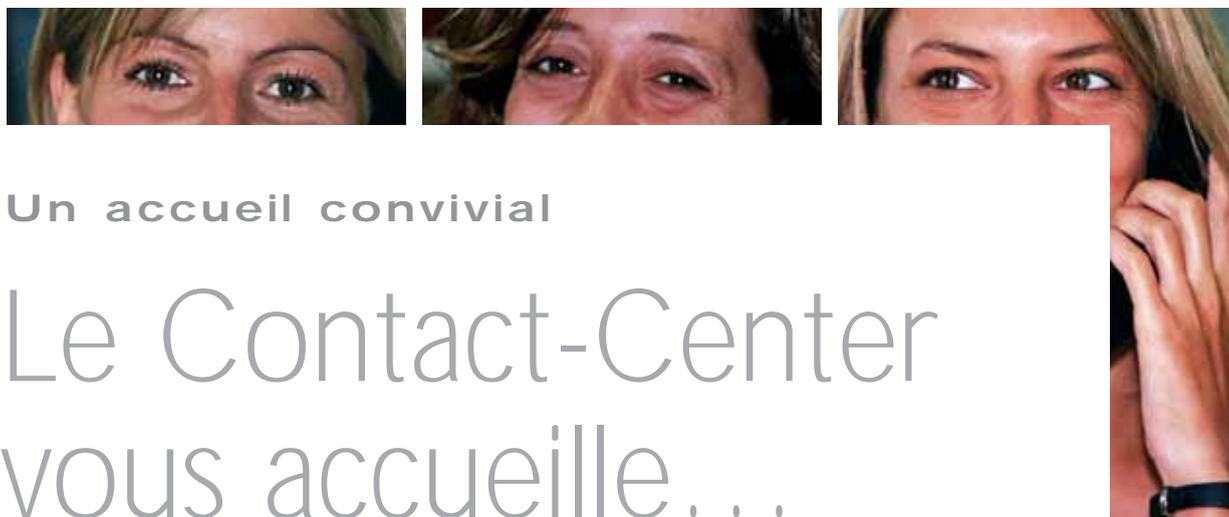
Vous filmez la crise économique d'une région et faites ainsi connaître le bassin liégeois. Avez-vous l'impression de participer, à votre manière, au redéploiement économique de la région?

Luc : "Très modestement on peut dire qu'on emploie évidemment des personnes lorsqu'on fait un film et qu'on fait fonctionner les commerces de la région au moment du tournage. On est aussi un peu à la base d'un secteur d'emploi au travers de notre maison de production puisque nous avons en moyenne trois productions par an. C'est vrai que tout ça n'existait pas il y a 25 ans... mais nous ne sommes pas les seuls à réaliser des films en Wallonie. Avec Wallimage (la société créée à l'initiative de la Région Wallonne pour soutenir le secteur de l'audiovisuel en Wallonie n.d.l.r) il y a 3 à 4 films par an qui sont tournés dans la région. Et puis on parle de la création à Liège d'un bureau d'accueil pour cinéastes, ce bureau permettrait, entre autres, de repérer des lieux de tournage pour réalisateurs belges et étrangers. Les choses bougent..."

Jean-Pierre : "Oui, mais tout ça ne doit pas faire oublier que le problème est plus grave que ça... Il y a maintenant une tendance liée aux médias qui fait que, quand il y a un succès, on dit : regardez comme tout va bien! Mais non! Ce n'est pas parce que Justine Henin a remporté Roland-Garros que la Belgique va bien. On fait des films. Le succès remporté avec la Palme d'or aide bien sûr à sortir du discours négatif 'rien ne va', mais il ne faut pas perdre de vue que le problème est bien plus profond."

Justement, l'Europe sociale n'en est nulle part... que pensez-vous du NON des français à la Constitution européenne?

Luc : "Personnellement j'aurais voté oui. Jean-Pierre acquiesce. Arcelor n'a pas attendu le vote de la Constitution pour fermer. Renault non plus... Je crois que le vote des français est un non à Chirac et à son gouvernement. Le texte de la Constitution comme il est, permet tout et rien, mais il ne détricote pas les acquis sociaux... et puis si demain l'Europe voulait prendre une mesure économique qui ne convient pas, si les syndicats des 25 manifestent et bloquent les grandes villes d'Europe, la mesure ne passera pas. Comme si seul le texte comptait, comme si les gens n'étaient pas capables de faire bouger les choses... Je suis pour le 'Oui de combat' des socialistes belges notamment."



Un accueil convivial

Le Contact-Center vous accueille...

Récemment installé dans les locaux entièrement rénovés de la rue Douffet, le nouveau Contact-Center s'occupe dorénavant de l'accueil personnalisé, de la gestion du dossier des affiliés qui viennent sur place et des appels téléphoniques.

Photos: J.F. Boulter



Convivialité, efficacité et personnalisation des contacts, tels sont les objectifs de ce nouveau Contact-Center qui réunit une équipe de 10 personnes : un préposé à l'accueil, 8 collaboratrices et un responsable.

Le Contact-Center en pratique

Si vous vous rendez au siège central de la FMSS, la personne préposée à l'accueil vous orientera vers l'espace réservé aux contacts en face à face. Ces derniers sont d'autant plus conviviaux qu'ils réunissent la collaboratrice et l'affilié autour d'un même bureau. Vos demandes de renseignements et la gestion de votre dossier seront ainsi traitées directement.

Bientôt, lorsque vous désirerez obtenir un renseignement par téléphone, il vous suffira de composer un numéro unique. La collaboratrice que vous aurez au bout du fil pourra répondre à vos questions, quelle que soit votre demande. En cas de problème spécifique, votre appel sera transféré directement vers le spécialiste adéquat ou vers le gestionnaire de votre dossier.

Enfin, pour vous faciliter la vie au maximum, les heures d'ouverture du Contact-Center ont été étendues. Vous pouvez ainsi joindre nos collaboratrices de 8h30 à 17h00, une permanence sera assurée pendant le temps de midi.

Les soins dentaires préventifs

De lait, définitives et de sagesse, nos dents nous permettent de croquer la vie... A condition d'en prendre soin dès l'enfance!



La santé de la bouche des enfants se construit jour après jour

La croissance des tissus musculaires et osseux pendant l'enfance et l'adolescence exige une alimentation équilibrée, de l'exercice physique régulier et des heures de sommeil en suffisance. Un apport régulier de fluor (présent dans tous les dentifrices) renforce les dents contre les attaques acides de la digestion des sucres.

Les dents de lait se soignent aussi

Même si elles finissent par tomber, des dents de lait abîmées doivent être soignées pour ne pas contaminer les dents définitives.

L'adolescent et ses dents

Le changement des habitudes de vie à l'adolescence représente un risque pour la santé dentaire. La consommation de boissons sucrées, voire de tabac et d'alcool modifie l'équilibre chimique de la bouche et des dents. Pour les adolescents comme pour les enfants, les bonnes habitudes (alimentation et hygiène) conditionnent la santé future des dents et de la bouche.

La visite préventive

L'objectif de cette visite préventive chez le dentiste est de dépister les problèmes éventuels avant qu'ils ne s'aggravent. Le dentiste peut diagnostiquer les risques de caries et d'affections des gencives et proposer des soins sans attendre l'apparition des problèmes plus importants.

Les soins préventifs

Il en existe deux types, la modification du relief des dents et l'application d'un vernis protecteur sur les dents. Ils permettent d'éviter l'apparition de problèmes.

Les creux et les sillons, difficiles d'accès lors du brossage, sont des pièges à aliments. En les comblant, on évite que des restes de nourriture s'y accumulent et on prévient ainsi la formation des caries. Le vernis, quant à lui, agit comme une barrière en empêchant les contacts de la nourriture avec les dents.

Les soins préventifs s'appliquent en priorité aux enfants à un âge où le risque de carie est le plus important, à partir de 6 ans (après l'apparition de la première molaire définitive) et à partir de 12 ans (après l'apparition des deuxièmes molaires définitives).

La prévention, une priorité

Ces mesures préventives suffisent le plus souvent pour assurer une bonne santé de la bouche et des dents. En plus, les soins préventifs sont encore mieux remboursés que les soins curatifs et ils vous permettent d'éviter plus tard des soins lourds et souvent douloureux, comme l'extraction des dents et la pose de prothèse.

Nous savons que les bonnes dents se construisent tôt !

Nous vous remboursons

- l'examen préventif et le bilan 2 fois par an jusqu'à 18 ans,
- le scellement de fissures et de puits jusqu'à 14 ans, auprès d'un dentiste conventionné.



Le Service d'aides familiales de la CSD fête ses 50 ans

Rassurantes et à l'écoute, les aides familiales sont des professionnelles qui assurent une présence active au domicile des personnes qui en ont besoin. Ce service de la Centrale de Services à Domicile fête ses 50 ans... un demi-siècle qui a vu évoluer ce métier devenu, aujourd'hui, le maillon essentiel d'un maintien à domicile dans les meilleures conditions.

C'est en 1955 que la Femme Prévoyante Socialiste (FPS) met en place un service d'aides familiales principalement pour venir en aide aux jeunes mamans d'une famille nombreuse durant les premières semaines après leur accouchement. Très vite ce service apporte également son aide aux personnes âgées et les familles qui y font appel passent de 10 à 97 en un an!

En 1986, l'Entraide Familiale devient CSD et propose d'autres services (infirmiers, pédicures, ergothérapeutes, distributions de repas, kinés...) de manière à permettre une prise en charge globale et efficace des usagers.

L'aide familiale est polyvalente. Grâce à une formation complète elle peut tout aussi bien s'occuper de la toilette de la personne, des

tâches ménagères courantes que des courses. Elle peut également l'accompagner lors de visites médicales ou de démarches administratives. Par la dimension relationnelle indispensable à son travail, l'aide familiale apporte également le soutien moral, éducatif et sanitaire permettant l'amélioration du bien-être de la personne.

Les aides familiales peuvent intervenir aussi bien auprès de personnes âgées en perte de mobilité qu'auprès de jeunes ménages, de personnes malades, en convalescence ou handicapées...

Aujourd'hui, 3105 familles sont aidées par plus de 400 aides familiales... et quelques hommes commencent à rejoindre ce métier resté, jusqu'à présent, très féminin !

Centrale
de Services
à Domicile
Rue de la Boverie, 379
4100 Seraing
Tél: 04/338.20.20

Accueil et qualité des soins

Clinique André Renard

Après l'ouverture d'un nouvel hôpital de jour il y a quelques mois, la Clinique André Renard poursuit sa politique visant à un accueil toujours plus qualifié et plus efficace de ses patients. Dernières "nouveau" : l'arrivée d'un médecin urgentiste à la tête du service des urgences et la mise en place d'une file unique au guichet.



Ce matin-là, pas d'ambulance dans l'allée, pas de cas grave, juste quelques personnes dans la salle d'attente.

"C'est calme ce matin, confirme Régine Zandona, médecin urgentiste responsable du service depuis le mois de février. Mais bien sûr ça peut changer d'un moment à l'autre, c'est ça les urgences... nous recevons en moyenne entre 35 et 40 personnes par 24 heures. Parfois plus!"

Pas vraiment l'endroit où on a envie d'aller, les urgences sont pourtant le cœur d'un hôpital, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un hôpital de proximité comme la Clinique André Renard où 39 % des hospitalisations passent par les urgences.

Tout y est prévu pour permettre des interventions rapides en tous genres. Une salle réservée aux plâtres et une aux pansements, une salle bio, deux salles de "déchoquage" (où s'effectuent les réanimations) dont une à visée pédiatrique, un espace pour les sutures, un espace pour les consultations ainsi que 3 espaces avec monitoring...

A côté de cet équipement technique de pointe, l'arrivée d'un nouveau médecin spécialiste a également permis une évolution dans la prise en charge des patients.

"Après une spécialisation en médecine interne, j'ai suivi un brevet en médecine d'urgence et j'ai travaillé un an à temps plein dans un service

d'urgences pour obtenir la reconnaissance particulière de médecin urgentiste, explique Régine Zandona. Ayant une spécialisation de médecin hospitalier au départ, on effectue une prise en charge plus globale et spécialisée du patient. En synthèse on va plus loin que l'urgence et on essaye de voir les raisons profondes qui amènent les patients chez nous."

Le service des urgences de la Clinique André Renard est composé d'un médecin urgentiste et d'une dizaine de médecins généralistes spécialisés en urgences. Ces médecins, dont certains ont leur cabinet dans la région, prestent en alternance dans le service.

"En journée, il y a en permanence deux médecins sur place et un médecin la nuit ainsi que 2 infirmières à chaque pause. Cela permet une prise en charge la plus efficace possible, précise Régine Zandona. La majorité des infirmières de l'équipe ont une qualification SIAMU, qui correspond à une quatrième année de spécialisation en soins d'urgences et en soins intensifs. A terme, notre volonté est que toute l'équipe soit qualifiée..."

File unique et accueil

Autre nouveauté et non des moindres, l'accueil des patients a été repensé dans sa globalité pour réduire le temps d'attente et faciliter les démarches administratives.



Ainsi, plus besoin de faire la file une première fois pour obtenir les papiers nécessaires à la visite chez un médecin de la Clinique et une deuxième fois pour payer! Désormais vous ne devez plus attendre qu'une seule fois en arrivant pour votre rendez-vous. Vous y recevez les papiers nécessaires et payez directement la consultation. Des appareils Mistercash/Bancontact avec Proton sont disponibles aux guichets pour faciliter le paiement.

A noter que lors de votre passage unique au guichet vous ne payez que le montant de la consultation. Si un acte technique est effectué durant votre visite (électrocardiogramme, épreuve à l'effort, prélèvement...) il vous sera

facturé par la suite. Vous recevrez la facture par la poste, la mutuelle interviendra ensuite sur ce supplément à payer.

Parallèlement à la mise en place de la file unique, et dans le même souci de réduire encore le temps d'attente, un guichet uniquement réservé aux renseignements vient d'être ouvert, tandis qu'un nouveau central téléphonique (avec plus de lignes) sera opérationnel dans le courant du mois de septembre...

Plutôt des bonnes nouvelles quand on sait qu'il y a environ 750 personnes par jour qui viennent à la Clinique André Renard et passent donc par les guichets!



Photos: JF. Boulter

Clinique André Renard
Rue André Renard, 1
4040 Herstal
Tél: 04/248.72.11

La Sécurité Sociale a 60 ans :
je cotise donc je suis

Allocations familiales et pensions



Les allocations familiales

Les allocations familiales, allocation de naissance et prime d'adoption ont pour objectif d'aider les parents à prendre en charge les coûts liés à l'éducation des enfants. L'ensemble des familles, quel que soit le statut social ou professionnel des parents, peut bénéficier de ces allocations.

Aujourd'hui, les allocations familiales ordinaires sont identiques pour tous les enfants (seul le premier enfant d'un travailleur indépendant reçoit encore une allocation inférieure à celle des autres enfants. Une discrimination qui devrait disparaître dans les prochaines années). Les orphelins, les enfants handicapés ou appartenant à des familles à revenus modestes (pensionnés, chômeurs de longue durée, invalides) bénéficient d'allocations plus élevées. Pour favoriser les familles nombreuses (à partir de 3 enfants) les allocations familiales augmentent en fonction du nombre d'enfants. Des suppléments en fonction de l'âge s'ajoutent à l'allocation familiale de base.

Les allocations familiales sont accordées jusqu'à l'âge de 18 ans et peuvent être prolongées jusqu'à 25 ans pour les enfants poursuivant leurs études.

Pour les enfants reconnus handicapés mentaux ou physiques, la limite d'âge est repoussée à 21 ans.

Le régime des allocations familiales s'organise au départ de trois personnes :

- **L'attributaire** : la personne dont le travail ou la situation ouvre le droit aux allocations

familiales. Dans les familles à deux revenus, il s'agit classiquement de celui des deux parents qui est le plus âgé, le régime général ayant la priorité sur le statut social des indépendants (moins avantageux).

- **L'allocataire** : la personne à qui les allocations familiales sont versées. Généralement, la mère.
- **L'enfant bénéficiaire** : l'enfant au profit duquel les allocations familiales sont versées.

Le régime des allocations familiales est géré par l'Office National d'Allocations Familiales pour Travailleurs Salariés (ONAF) et des caisses patronales d'allocations familiales pour les enfants de salariés. Pour les indépendants elles sont gérées par l'Institut National d'Assurance Sociale des Travailleurs Indépendants (INASTI). Elles sont ajoutées aux traitements pour les fonctionnaires.

Et si la sécu disparaissait?

Les couples souhaitant avoir des enfants devraient d'abord se poser des questions d'ordre économique : ai-je les revenus nécessaires pour élever un ou plusieurs enfants? Si ce n'est pas le cas, ce couple n'a pas d'autre choix que de renoncer à fonder une famille ou prendre le risque de glisser dans la précarité, voire même la pauvreté, après la naissance de l'enfant désiré. D'autres, déjà en situation précaire avant la naissance, ne parviendront jamais à assumer une éducation correcte de leur enfant, avec toutes les conséquences possibles pour l'avenir de ce dernier.

Bien sûr, les allocations familiales ne couvrent pas l'ensemble des coûts de l'éducation d'un enfant, mais elles y contribuent d'autant plus que les revenus familiaux sont modestes.

Il faut s'inscrire en faux contre ceux qui prônent de substituer un soutien via des déductions fiscales en lieu et place d'allocations familiales : ces déductions fiscales aident forcément davantage les gens à revenus élevés que les autres.

Les pensions

Salarié, fonctionnaire ou indépendant, chacun cotise tout au long de sa carrière à un régime obligatoire de pensions.

Pour le salarié et l'indépendant, il s'agit d'un régime de répartition : les cotisations qu'il paye (ainsi que son employeur pour le salarié) servent à payer les pensions de ceux qui sont à la retraite.

Pour le fonctionnaire statutaire, il s'agit d'un régime appelé régime de "rémunération différée". Le pouvoir public qui a employé le fonctionnaire statutaire durant sa carrière paie directement sa pension.

Il existe des règles de calcul de la pension différentes suivant le statut du travailleur :

- Chaque statut se base sur une carrière complète de 45 ans pour bénéficier d'une pension pleine et entière. Le régime des fonctionnaires comprend cependant certaines dérogations, permettant l'obtention d'une pension complète pour une carrière plus courte (parlementaires, pompiers, enseignants, magistrats...). L'âge légal de la retraite est ainsi fixé à 65 ans mais avec des modalités plus ou moins souples et avantageuses de pensions anticipées suivant le régime appliqué.
- Certaines périodes d'inactivité involontaire (chômage, maladie, accident, service militaire, études supérieures) ou volontaire (crédit-temps, pause-carrière) sont prises en considération dans le calcul de la pension, quel que soit le régime. Chacun présente cependant des particularités en la matière.
- Pour les salariés et les indépendants, ce sont les salaires perçus tout au long de la carrière, revalorisés pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, qui servent de base au calcul de la pension.

Pour les fonctionnaires, c'est un calcul basé sur le salaire perçu lors des cinq dernières années et la durée de la carrière.

Pour autant que la carrière atteigne au moins deux tiers d'une carrière complète, un montant minimum de pension est fixé par la législation. Il existe un plafond au montant de la pension dans chacun des régimes.

- Toutes les pensions sont indexées automatiquement en fonction de l'évolution des prix à

la consommation. Depuis une dizaine d'années, d'autres revalorisations sont intervenues pour adapter quelque peu les pensions des ex-salariés et indépendants à l'évolution des salaires hors index. Dans la fonction publique, cette adaptation est automatique en fonction de l'évolution des traitements : c'est ce qu'on appelle la péréquation des pensions.

- Les veufs/veuves de pensionné(e)s sans revenus ou ne disposant pas d'un revenu propre suffisant peuvent bénéficier d'une "pension de survie", calculée sur base de la pension de la personne décédée.

A côté de la pension légale, dite de "premier pilier", une législation spécifique existe aujourd'hui pour encourager la constitution d'une pension complémentaire :

- pour une épargne pension individuelle, dite du "troisième pilier", il s'agit d'incitants fiscaux;
- pour les assurances groupe d'entreprises ou de secteurs d'activités, dites du "second pilier", les incitants sont plus étendus et le contenu de l'assurance plus réglementé.

Et si la sécu disparaissait?

Si aucun régime légal de sécurité sociale n'existe, chacun doit épargner pour sa propre retraite, directement via une épargne pension individuelle (troisième pilier) ou par l'intermédiaire de l'assurance groupe de son employeur.

Si la personne souhaite garantir le paiement d'un montant déterminé de retraite, elle doit alors accepter que le montant de ses cotisations varie au gré des rendements offerts par les placements. Si la personne souhaite payer un montant fixe de cotisations, elle doit alors accepter que le montant de sa pension augmente ou diminue en fonction des rendements irréguliers des placements effectués par son fonds de pension durant sa carrière.

Si elle bénéficie d'une bonne assurance groupe via l'entreprise où elle travaille (second pilier) mais que son employeur fait faillite ou la licencie, elle perd au moins une partie des droits acquis en vertu de cette assurance groupe.

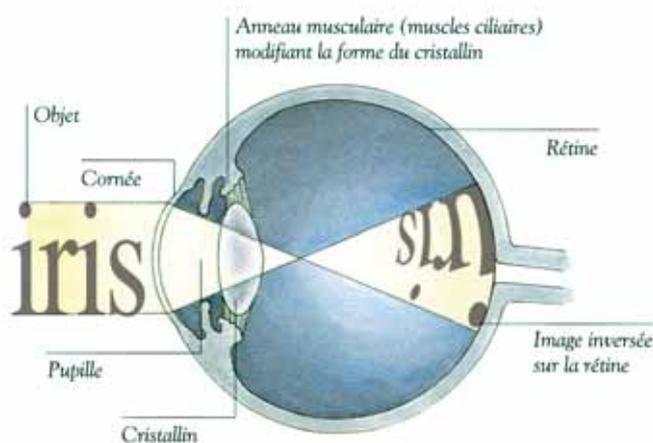
Si la personne ne peut plus payer son assurance pension, quelle qu'en soit la raison, elle perd également une partie des droits liés à cette assurance (même si des droits restent acquis en vertu des cotisations déjà versées).

La constatation est évidente : se constituer une retraite satisfaisante est beaucoup plus aléatoire en l'absence de tout mécanisme de solidarité garanti par la loi. Cela dépend de la capacité de chacun à épargner. Les personnes ayant des revenus modestes auront par conséquent bien du mal à s'assurer une pension suffisante et pourront ainsi se retrouver dans la précarité sociale après avoir pourtant travaillé toute leur vie.

Les riches plus riches. Les pauvres plus pauvres. La société de marché n'en peut rien, mon bon monsieur...

La vue, une précision d'horloger

La vision est un mécanisme précis et complexe. Nos yeux nous donnent une vision du monde détaillée, en couleurs et en trois dimensions. Elle nécessite une étroite collaboration des yeux et du cerveau. De tous les sens, la vue est souvent considérée comme le plus important. Les quatre cinquièmes des informations sont transmises au cerveau via les yeux.



A la vitesse de la lumière !

Quand on regarde, on perçoit les objets différemment.

Les rayons lumineux frappent les objets qui les entourent. Ils sont absorbés ou réfléchis. Les objets absorbant les rayons en totalité apparaissent noirs, alors que ceux qui les réfléchissent apparaissent blancs. Les objets colorés absorbent certaines parties du spectre lumineux et réfléchissent les autres.

Quand on regarde quelque chose, les rayons lumineux pénètrent dans l'œil par le hublot bombé de la cornée. Ils sont détectés par une couche de photorécepteurs qui forme la rétine.

Selon le type de rayons, l'œil transmet au cerveau des signaux nerveux différenciés.

Dans le cerveau, les centres visuels traitent ces informations. C'est le cerveau qui nous renseigne sur les formes, les ombres ou les positions et mouvements.

Réglage musclé

Quand on règle des jumelles, on déplace les lentilles pour mettre au point les objets proches ou lointains. Le cristallin de l'œil s'accommode aussi mais il ne se déplace pas, il change de forme. Les muscles du cristallin l'épaississent pour permettre de voir les objets proches ou l'amincissent pour voir les objets plus lointains.

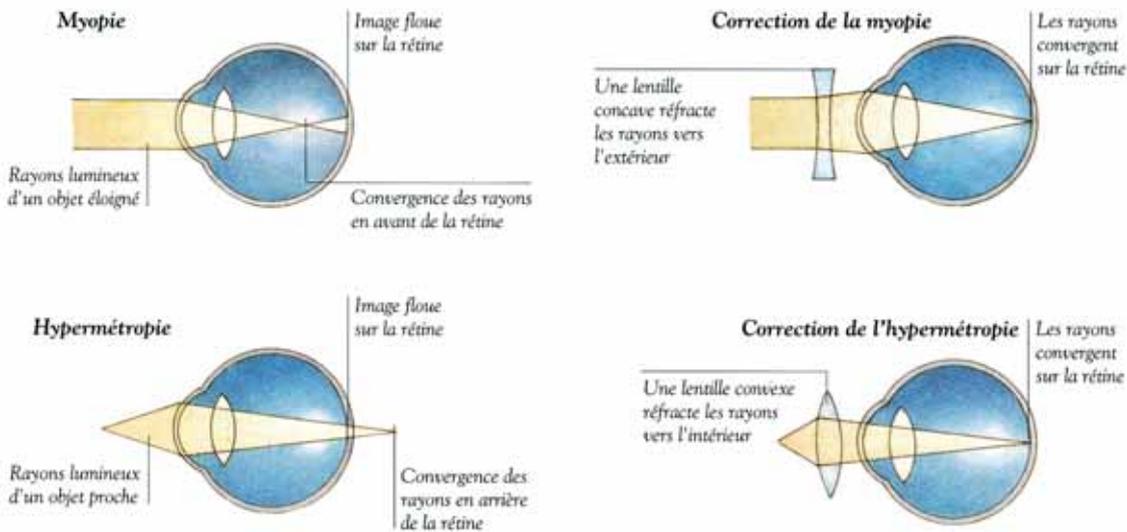
Les muscles de l'iris contrôlent la quantité de lumière qui entre dans l'œil en contractant la pupille quand la lumière est forte. C'est un réflexe pour protéger la rétine d'une lumière trop forte.

130 millions de photorécepteurs nous permettent de voir des images incroyablement détaillées. Ils envoient des petits signaux électriques au cerveau quand ils sont frappés par la lumière.

Un mécanisme précis qui peut avoir des ratés !

Les troubles de la vue sont les conséquences d'un mauvais fonctionnement du mécanisme.

Plus d'infos:
Service Espace Santé
Rue de l'Université, 1
4000 Liège
Tél: 04/223.01.50
Fax: 04/223.01.80
Courriel:
espace.sante@euronet.be



L'hypermétropie

L'œil est trop long ou la courbure de la cornée insuffisante, l'image d'un objet a tendance à se former en arrière de la rétine obligeant un effort constant. La conséquence est une mauvaise vision de près (le sujet éloigne les objets qu'il regarde), une vision de loin est conservée.

L'astigmatisme

Un point lumineux ne donne pas une image de point mais une image étalée. Cela est dû le plus souvent à une anomalie du dioptré cornéen, non parfaitement sphérique. L'astigmatisme entraîne une diminution de la vue surtout de loin. Il est souvent associé à la myopie ou l'hypermétropie.

La myopie

L'œil est trop court ou la cornée trop courbée. L'image d'un objet se forme en avant de la rétine, ce qui donne une image floue. Un myope voit bien de près mais pas de loin. La myopie simple se révèle entre 7 et 14 ans, la myopie familiale (œil anormalement long) avant 7 ans. L'enfant plisse les paupières pour voir au loin.

La presbytie

La presbytie apparaît vers 42-45 ans. C'est une perte des capacités du cristallin par une diminution progressive de son élasticité. La vision est floue pour les objets proches (lecture). Elle progresse jusqu'à 70 ans, puis se stabilise vers cet âge.

Différents spécialistes à votre service

Pour nous aider à corriger ces troubles de la vue, différents professionnels sont à notre service.

Les opticiens

Ce sont des spécialistes du façonnage et du montage des verres de lunettes.

Les oculistes, ophtalmologistes ou ophtamologues

Ce sont des médecins spécialistes des affections des yeux et des paupières.

Les avantages offerts par la mutualité

Lunettes et lentilles : les jeunes de moins de 18 ans bénéficient jusqu'à 25 euros d'intervention par an pour les frais d'achat de montures, de verres ou de lentilles (sur présentation de la facture acquittée).

Plus d'infos :
04/341.63.43
04/341.62.47

A «Retrouvailles», on va vous en mettre plein la vue !

Vous avez lu cet article, il vous intéresse ? Venez participer au concours « Tester sa vue » au stand de la FMSS. Un concours et des animations vous y attendent pour **gagner des bons d'achat**.

Samedi 3 et dimanche 4 septembre de 11 à 18 heures dans le Parc de la Boverie à Liège

La FMSS partenaire de CAP48

Du 7 au 16 octobre, participez à l'opération!

En 2004, la deuxième édition de CAP48 (portée par la RTBF) a confirmé le succès de relance de l'opération avec une progression de la récolte des fonds et une plus forte adhésion aux projets. Cette année CAP48 revient en force pour soutenir des projets visant à une plus grande autonomie et une meilleure intégration des personnes handicapées à tous les niveaux de la société. Cette année la FMSS est partenaire de l'opération.



Récit d'une journée comme une autre : aujourd'hui aller à l'hôtel de ville pour signaler un changement d'adresse, passer ensuite à la banque, puis aller faire les courses pour le dîner. Ce soir rendez-vous au cinéma, puis petit verre au café du coin...

Seulement voilà, vous êtes en chaise roulante, vous vous déplacez avec des cannes, vous êtes aveugle et ne vous séparez jamais de votre chien d'aide, vous êtes sourd ou malentendant et toute envie de déplacement entraîne inévitablement une longue série de questions : est-ce qu'à côté de l'impressionnant perron menant à l'entrée principale de l'hôtel de ville il y a une rampe d'accès? Est-ce que les chiens sont acceptés? Est-ce que les guichets de la banque sont accessibles? Est-ce qu'une personne parle la langue des signes? Est-ce qu'il y a des places de parking réservées? Est-ce que toutes les salles du cinéma sont accessibles aux personnes en chaise roulante? Est-ce qu'il y a des toilettes adaptées?

L'inadaptation de nombreux lieux publics et des transports en commun, la frilosité du marché de l'emploi, le blocage des mentalités

sont encore trop souvent de lourdes contraintes empêchant une pleine participation des personnes handicapées à la société.

Une marginalisation contre laquelle CAP48 veut lutter cette année encore en inscrivant sa campagne 2005 dans la nécessité *"de donner de la force et de la visibilité à des personnes handicapées dans leur chemin d'insertion"*.

En 2004 la récolte de fonds s'est élevée à 2.175.585 euros, ce qui a permis de financer 94 projets permettant le développement de la mobilité, l'accompagnement dans les milieux scolaires, l'apprentissage de la vie en autonomie, la promotion des activités de la vie ou encore le renforcement des structures pour personnes plus dépendantes.

La campagne 2005 est centrée sur une *"mission citoyenne d'éducation au changement"*. De nombreuses émissions de la RTBF y sont consacrées, mais rien ne pourra se faire sans notre participation financière (en achetant les magnets qui seront vendus du 7 au 16 octobre) et notre participation en tant que bénévoles (pour vendre ces magnets).

Si vous désirez participer en tant que **vendeur bénévole**,

n'hésitez pas à nous contacter par e-mail:

anne.valencon@mutsoc.be

Alter-Parade 2005

Pour la première fois des enfants participant!

Ils ont entre 4 et 12 ans, ils fréquentent les ateliers du mercredi après-midi du Centre d'Expression et de Créativité (CEC) d'Ampli Junior et ont construit deux énormes chars pour dire leur volonté d'un monde meilleur, plus juste, plus égalitaire... Ils participeront à l'Alter-Parade le troisième week-end de septembre.



Plus d'infos?
 Ampli Junior asbl
 rue Neuve, 18
 4032 Chénée
 Tél: 04/366.04.54
 Fax: 04/366.01.28
 Courriel:
 ampli.junior@skynet.be

Rendre les enfants acteurs de leur projet, tel est l'objectif poursuivi par le CEC lors de ses ateliers du mercredi après-midi.

Dès la rentrée, Vincent et Elisabeth, les nouveaux animateurs ont suscité, écouté et appuyé les propositions des enfants. Ils sont ainsi partis de la campagne "Non merci Saint-Nicolas" expliquant qu'il existe des jeux moins chers, pour aller vers une discussion plus vaste sur la charte des droits de l'enfant. La vingtaine d'enfants du CEC s'est impliquée très vite en créant des dessins et des chansons sur ce thème qui les touchait très fort. Les animateurs les ont ainsi, petit à petit, amenés à élargir leur propos en parlant avec eux de sujets encore plus vastes et plus complexes comme les risques de privatisation des biens sociaux que sont la santé, l'éducation, la culture... Avec comme point de départ concret de la réflexion le métier qu'ils voudraient faire plus tard, ils ont compris que, dans un monde où tout serait privatisé, ils n'auraient peut-être pas la possibilité de faire les études qu'ils

voudraient si leurs parents n'avaient pas assez d'argent...

Vu l'enthousiasme, l'implication et la motivation des enfants, les animateurs leur ont proposé de réaliser un char pour participer à l'Alter-Parade organisée par la coordination D'autres Mondes. Une belle occasion de faire connaître leur avis sur la mondialisation...

C'est ainsi qu'en quelques mois les enfants ont construit deux chars : l'un représentant une usine où on rend les enfants esclaves et l'autre représentant un enfant devenu géant parce qu'il s'est libéré et a retrouvé tous ses droits!

Lors de l'Alter-Parade (le 17 septembre), ils ne se contenteront pas de défiler aux côtés de leurs réalisations, mais présenteront de véritables sketches de théâtre au cours desquels ils distribueront des messages de solidarité, mais aussi des feuilles blanches pour permettre aux personnes présentes le long du cortège de livrer leurs propres messages!

Nos 43 agences près de chez vous...

4540 AMAY <<

rue J. Wauters, 22 - 085/31.41.62
Lundi, mercredi, vendredi - Samedi matin

4430 ANS <<

rue Jean Jaurès, 1 - 04/263.71.67
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi -
Samedi matin

4920 AYWAILLE <<

Avenue Libert, 22 - 04/384.56.26
Mercredi, jeudi - Samedi matin

4100 BONCELLES <<

rue du Condroz, 74 - 04/330.96.92
Mercredi, vendredi - Lundi et samedi matin -
Mardi et jeudi après-midi

4032 CHENEÉ <<

rue Neuve, 18-22 - 04/365.01.26
Lundi, mardi, mercredi, vendredi - Jeudi et
samedi matin

4170 COMBLAIN <<

Café Le Belle Vue - Jeudi matin

4130 ESNEUX <<

rue du Vieux Thier, 9 - 04/380.49.20
Vendredi après-midi - Samedi matin

4400 FLEMALLE <<

rue Bailly, 9 - 04/233.81.88 - 04/234.02.84
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi - Mardi et
samedi matin

4400 FLEMALLE (TRIXHES) <<

Place E. Vinck, 1/3 - 04/275.27.43
Mercredi

4620 FLERON <<

Avenue des Martyrs, 207 - 04/358.72.88
Lundi, mardi, mercredi, vendredi - Jeudi et
samedi matin

4460 GRACE-HOLLOGNE <<

rue de l'Hôtel Communal, 45 - 04/231.28.42
Lundi, mardi - Jeudi après-midi

4030 GRIVEGNEE <<

rue de Herve, 485 - 04/366.06.29
Mardi et jeudi

4280 HANNUT <<

rue de l'Eglise, 10
019/51.05.82 - 019/51.05.86
Lundi, mercredi, vendredi - Samedi matin

4040 HERSTAL <<

rue Large Voie, 46/48 - 04/264.63.56
Lundi, mardi, mercredi, vendredi - jeudi et
samedi matin

4040 HERSTAL II <<

rue Croix Jurlet, 260 - 04/268.98.68
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4040 HERSTAL III <<

rue E. Muraille, 146 - 04/240.18.10
Mardi

4500 HUY <<

rue de l'Apleit, 12
085/21.29.30 - 085/23.19.91
Lundi, mardi, jeudi, vendredi - Mercredi et
samedi matin

4101 JEMEPPE <<

rue Aripette, 2 - 04/233.93.97
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi - Mardi et
samedi matin

4020 JUPILLE <<

Rue de Visé, 275 - 04/370.14.59
Mardi et jeudi

4000 LIEGE <<

rue de l'Université, 1 - 04/341.63.90
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi - Mardi et
samedi matin

4000 LIEGE <<

Place Saint-Paul, 13 - 04/221.21.53
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4000 LIEGE <<

rue Ste-Walburge, 132 - 04/226.77.66
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi - Lundi matin

4000 LIEGE <<

rue Saint-Nicolas, 351 - 04/225.09.89
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi - Lundi et
samedi matin

4020 LIEGE <<

Quai du Longdoz, 28
04/341.63.85 - 04/341.63.81
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi - Lundi et
samedi matin

4020 LIEGE-DROIXHE <<

Av. de la Croix Rouge, 138 - 04/342.90.68
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4630 MICHEROUX <<

Av. de la Résistance, 288 - 04/377.36.30
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi - Samedi
matin

4400 MONS-LEZ-LIEGE <<

rue E. Tiyoux, 7 - 04/234.12.61
Mardi

4590 OUFFET <<

Rue Sauvenière, 16 - 086/34.56.40
Jeudi après-midi

4102 OUGREE-HAUT <<

Boulevard des Arts, 79 - 04/337.88.08
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4680 OUPEYE <<

Rue Roi Albert, 153 - 04/248.02.47
Lundi, mardi, mercredi, jeudi - Vendredi matin

4171 POULSEUR <<

rue des Ecoles, 30 - 04/380.30.91
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4690 ROCLERGE-SUR-GEER <<

rue de Brogniez, 15 - 04/286.22.46
Jeudi - Samedi matin

4000 ROCOURT <<

rue F. Lefebvre, 91 - 04/239.05.67
Lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi

4470 SAINT-GEORGES <<

rue J. Wauters, 48/8 - 04/275.67.29
Jeudi

4100 SERAING <<

rue C. Trouillet, 33
04/337.19.71 - 04/338.52.25
Lundi, mardi, jeudi, vendredi - Mercredi matin

4100 SERAING <<

rue du Pairay, 10
04/337.24.45 - 04/337.24.54
Lundi, mardi, jeudi, vendredi - Mercredi et
samedi matin

4100 SERAING <<

(Hôpital du Bois de l'Abbaye)
rue Laplace, 13 - 04/338.50.96
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

4140 SPRIMONT <<

Fond de Leval, 23 - 04/382.13.77
Mardi, vendredi

4600 VISE <<

Avenue Albert 1^{er}, 2 - 04/379.10.34
Lundi, mardi, mercredi, vendredi - Jeudi et
samedi matin

4020 WANDRE <<

rue du Pont de Wandre, 16 - 04/362.13.36
Mardi - Vendredi après-midi

4520 WANZE <<

Chaussée de Tirlemont, 16 - 085/25.45.68
Mardi, jeudi

4300 WAREMME <<

rue du Marché, 4
019/32.58.95 - 019/32.24.30
Lundi, mardi, jeudi, vendredi - Mercredi et
samedi matin

4300 WAREMME <<

Avenue de la Résistance, 7 - 019/33.02.68
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Les agences mutualistes de la FMSS :
Toujours plus proches, toujours plus accueillantes



Ouverture à partir du 5 septembre 2005

<< La nouvelle agence mutualiste d'Oupeye

plus accueillante, plus accessible

153, rue Roi Albert

Tél. : 04/248.02.47



Ouverte depuis novembre 2004

L'agence mutualiste de Boncelles >>

Ouverture jusqu'à 18 heures et le samedi matin - Parking aisé

74, route du Condroz

Tél. : 04/330.96.92



Prochainement

Ouverture de notre nouvelle
agence mutualiste de **Seraing**,
23, place de l'Avenir



La FMSS

- **Des professionnels à votre service pour vous aider dans toutes les situations**
- **Une assurance complémentaire répondant à vos besoins**

Ticket modérateur, vaccins, logopédie, orthodontie et soins dentaires préventifs, garde d'enfant malade, lunettes, avantage naissance, homéopathie, ostéopathie, chiropractie, acupuncture, transport des malades, et bien d'autres encore...

- **Des services d'assistance efficaces**

Service social, jurimut, service de médiation de dettes, et bien d'autres encore...

- **Un service hospitalisation Hospimut accessible à tous**

Sans limite d'âge et couvrant vos frais jusqu'à 12.500 euros par an



FMSS

MUTUALITE
SOCIALISTE
& SYNDICALE

FPS

Plus d'infos ?

**Envie de bénéficier
de ces avantages ?**

04/341 62 11

OU  **SolidariS.be**

FORMATIONS

MIEUX S'ARMER POUR AFFRONT LE MONDE PROFESSIONNEL...

PAS DE TEMPS A PERDRE !

>>>BILAN DE COMPÉTENCES ET ORIENTATION

Du 19 septembre au 22 décembre 2005

Séance d'info : mardi 6 septembre 2005 à 9h30

>>>BUREAUTIQUE

Apprenez à maîtriser les logiciels informatiques (Word, Access, Excel, Powerpoint, Internet et e-mails) pour réaliser votre projet professionnel. Du 11 octobre au 22 décembre 2005 + stage d'un mois en entreprise
Séance d'info : vendredi 23 septembre 2005 à 9H30

Renseignements et inscriptions :

Asbl Retravailler - rue Pré Binet, 10/02 - 4020 Liège
Tél. : 04/341.24.24

ENSEIGNEMENT

DE PROMOTION SOCIALE DES ECOLES FPS

Avec le soutien du Fonds Social Européen

- >Auxiliaire polyvalent(e) des services à domicile et collectivités
- >Infirmier(e) hospitalier(e)
- >Humanités générales (C2D / CESS)
- >Français : langue étrangère
- >Technicien(ne) de bureau
- >Relations publiques
- >Informatique
- >Animateur(trice) socioculturel(le) d'enfants de 3 à 12 ans
- >Animateur(trice) sportif(ve) interculturel(le) de prévention
- >Initiation à l'animation accueil extra-scolaire
- >Traiteur-restaurateur - organisateur de banquets (option diététique)
- >Connaissances de gestion de base
- >Technicien(ne) en habillement
- >Technicien(ne) en ameublement
- >Tapissier-garnisseur
- >Artisanat

Renseignements et inscriptions à partir du 25 août

Rue Darchis, 20 - 4000 Liège - Tél. : 04/223.68.61

Quai du Longdoz, 22 - 4020 Liège - Tél. : 04/223.02.53

Rue de Huy, 28c - 4300 Waremme - Tél. : 019/32.52.32



ACTIVITÉS

MULTICULTURELLES

NEJMA-FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE LA MAISON DES FEMMES "FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS" DANS LE QUARTIER DE FÉTINNE À PARTIR DE SEPTEMBRE.

La maison est ouverte gratuitement du lundi au vendredi à toutes les femmes qui le souhaitent, quel que soit leur âge ou leur niveau scolaire pour participer à ces activités :

- >>atelier d'initiation à l'outil informatique et internet,
- >>atelier "cuisine du monde",
- >>atelier artistique, peinture sur soie, mosaïque,
- >>atelier d'apprentissage de la langue et de la culture arabes,
- >>atelier bien-être "gymnastique douce".

Renseignements et inscriptions : NEJMA - rue Douffet, 36
4020 Liège - Tél : 04/341.63.32 - Fax : 04/341.63.47
e-mail : nejma.fps@fmssliege.be



enfants ATELIERS ET STAGES

Attention! Le nombre de places pour toutes ces activités est strictement limité, les réservations sont indispensables à Ampli Junior de Xhovemont Boulevard Léon Philippet, 9 à 4000 Liège - Tél : 04/366 04 54 - 04/341 62 81 ou par mail : fmss.amplijunior@mutsoc.be

ACCUEIL-VACANCES

Nos accueils-vacances sont contrôlés et agréés par l'ONE.

Au rythme des vacances : ateliers d'expression, jeux, visites (musées, artisans,...), activités sportives, spectacles (théâtre, concert, cinéma), temps calmes,... De multiples activités pendant lesquelles l'accent est mis avant tout sur le bien-être des enfants de 4 à 12 ans.

- Toussaint du 2 au 4 novembre 2005 (3 jours) dans les locaux du centre culturel de Chênée - 60, rue de l'Eglise
- Noël du 26 au 30 décembre 2005 et du 2 au 6 janvier 2006 :
 - dans les locaux du Centre d'expression et de Créativité Ampli Junior 60, rue de l'Eglise à Chênée
 - dans les locaux de l'école communale 62, rue François Lefèvre à Rocourt

5 euros par jour tous frais compris pour les affilié-e-s FMSS/FPS (inscription possible à la journée)

Dans le cadre de l'opération "Vacances Réussies" initiée par l'Echevinat de la Jeunesse de la Ville de Liège, avec l'aide du Centre Culturel de Chênée, de l'Ecole Communale de Rocourt, de l'Echevinat de l'Instruction publique de la Ville de Liège, des Services Jeunesse et Affaires Culturelles de la Province de Liège, du Ministère de la Communauté française et du FESC (ONAFST).

EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ

Un après-midi plein de plaisir, de rencontres, de créativité et de découvertes : spectacles, visites, peinture, sculpture, expression théâtrale, cirque, jeux, chansons, marionnettes, ateliers nature et environnement pour les enfants de 6 à 12 ans.

- Chênée rue de l'Eglise, 60 le mercredi de 14h à 18h
1,25 euros par séance incluant les activités (y compris les sorties et activités plus coûteuses), l'encadrement, les assurances et un goûter offert à chaque enfant.

EQUITATION En collaboration avec l'asbl "Aux Galops de l'Alloue"

Une semaine d'aventures à Big l'Alloue City : équitation (de l'initiation au perfectionnement), danses country, jeux équestres, conduite d'attelage, soins aux chevaux et grand show cow-boy pour les enfants de 4 à 12 ans

- Du 26 au 30 décembre 2005 de 9 à 16h à Flémalle au Manège de l'Alloue rue de l'Alloue, 8 - 4400 Horion-Hozemont (*un accueil dès 7h30 et jusqu'à 18h est possible uniquement pour les enfants des parents qui travaillent*).

87 euros (réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant de la même famille)



TECHNIQUES ET CRÉATIVITÉ

En collaboration avec le Jardin Des Créatous

Aborder différentes techniques selon son rythme, son style, sa personnalité • Trouver sa propre créativité • Valoriser l'expression de chaque participant et l'intégrer dans un processus de réalisations collectives au Jardin des Créatous asbl - Thiers Monty 1/1 à 4570 Marchin

► **ATELIERS DE CRÉATIVITÉ** (à partir du 14 septembre) pour les enfants de 7 à 11 ans : les mercredi de 14h à 16h30 et les samedis de 13h30 à 16h

► **ATELIERS DE CRÉATIVITÉ** (à partir du 17 septembre) pour les ados de 11 à 15 ans : les samedis de 16h15 à 18h15

Les ateliers continuent durant les congés scolaires.

Attention ! Le nombre de places disponibles étant strictement limité, les inscriptions préalables sont indispensables uniquement auprès de Billemon Véronique : Jardin Des Creatous : 0497/206366 ou par mail : creatous@skynet.be

THÉÂTRE

En collaboration avec le Centre culturel de Chênee et la Troupe De L'ilot

Pour les enfants de 9 à 14 ans qui désirent libérer leur imaginaire, appréhender l'espace et le mouvement, développer leurs capacités d'expression orale et corporelle

►► Tous les mercredis de 14h à 17h30 dans les locaux du Centre Culturel de Chênee (à l'exception des périodes de congés scolaires)

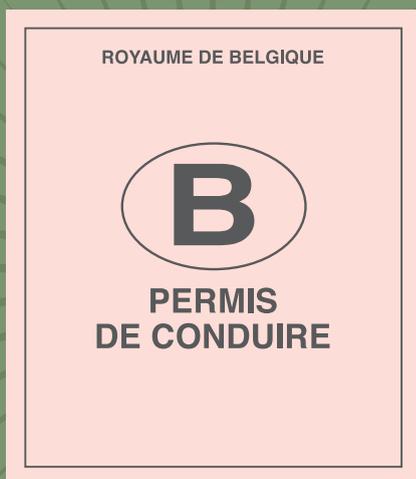
LUDOTHÈQUE

De 0 à 99 ans... un service de prêt de jeux et jouets (plus de 1400 jeux et jouets), des kits d'animation thématique, un centre de documentation sur le jeu et le jouet sont à votre disposition.

Lieu : boulevard L. Philippet, 9 - 4000 Liège - 04/225 23 84

Horaire : mardi, jeudi et vendredi de 15 à 18h, mercredi de 14 à 18h, samedi de 10 à 13h

Hors de prix, le permis?



30€ pour 20 heures de cours théoriques
30€ l'heure de formation pratique

Drive
mut la filière responsable



La sécurité n'a pas de prix.

La Mutualité Socialiste
à vos côtés

Collez ici
votre vignette de mutuelle

Téléphone :

Profession :

Je désire m'inscrire à une session de 20 heures de cours théoriques et m'engage à payer la somme de 30 euros TVAC.

Je choisis la session :

- Liège du 24 au 28 octobre 2005 de 17h à 21h
- Seraing du 12 au 16 septembre 2005 de 17h à 21h
- Herstal du 19 au 23 septembre 2005 de 17h à 21h
- Ans du 3 au 7 octobre 2005 de 17h à 21h
- Flémalle du 17 au 21 octobre 2005 de 17h à 21h
- Huy du 14 au 18 novembre 2005 de 17h à 21h

Renseignement et inscription :
Drive Mut - Mutualité de Liège
Rue Douffet, 36 à 4020 Liège - 04/341.63.52

L'ASBL organisera également d'autres sessions par la suite.

JEU CONCOURS

JEU

Participez à notre jeu-concours et gagnez des entrées pour le nouveau film des frères Dardenne « L'enfant » !

- Par courrier en renvoyant ce bon au Service Communication - rue Douffet, 36 à 4020 Liège
- Via Internet sur notre site www.solidaris.be
- Par téléphone au 04/341 64 56 (à partir du 31 août et jusqu'au 2 septembre inclus)



Pour quel film les frères Dardenne ont-ils obtenu leur première Palme d'or à Cannes ?

Dans un des films des frères Dardenne, quel est le nom de l'acteur qui a obtenu le prix de l'interprétation masculine à Cannes ?

Comment s'appelle la maison de production des frères Dardenne ?

Quel est le titre du livre écrit par Luc Dardenne ?

Quel est le titre du premier long métrage des frères Dardenne sorti en 1986 ?

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

Code postal _____ Localité _____

concerts

Forest National

Le prix comprend le transport A/R en car ainsi que l'entrée au concert.



ZAZIE

Le 9 septembre 2005
59 euros

CALOGERO

Le 18 novembre 2005
56 euros

AHA

Le 13 novembre 2005
52 euros

FLORENT PAGNY « BARYTON »

Le 4 novembre 2005
1ère cat. : 84 euros
2ème cat. : 74 euros

MICHEL SARDOU

Le 21 octobre 2005
2ème cat. : 84 euros



Kyo

Le 16 décembre 2005
53 euros

FRÉDÉRIC FRANÇOIS

Le 8 octobre 2005
1ère cat. : 95 euros
2ème cat. : 89 euros

LORIE

Le 3 mars 2006
62 euros

ANDRÉ RIEU

Les 14 et 15 avril 2006
1ère cat. : 86 euros
2ème cat. : 76 euros

LE ROI SOLEIL

Le 22 avril 2006
1ère cat. : 81 euros
2ème cat. : 74 euros



Optique **Point** de Mire

- ▶ **Un vaste choix**
parmi les plus grandes marques
Lacoste, Chevignon, Nina Ricci, Ray-Ban, Le Coq Sportif, Kappa, Esprit, DKNY, Versace, Benetton, Disney, Tacchini,...
- ▶ **Les conseils de professionnels**
- ▶ **Une garantie d'un an contre tout vice de fabrication de la monture**

à Micheroux

288, avenue de la Résistance

Tel : 04/362 34 05

à Seraing

286, rue de Tavier

Tel : 04/336 06 29

à Liège

311, rue Saint-Nicolas

Tel : 04/226 61 23

Optique Point de Mire Seraing

déménagera place de l'Avenir à la mi-novembre

Prochainement

>> Un **4ème magasin d'optique**
ouvrira ses portes

à Liège

36, rue Douffet

amplitours

4% de réduction

sur tous les voyages pour les affiliés de la FMSS et de l'UMV



A partir de
575€

<<< TOSCANE

Du 26 septembre au 2 octobre (7 jours et 6 nuits en demi-pension)

575 euros par personne (+ supplément single 109 euros)

Voyage accompagné en car***/*

Logement au Lac Majeur et à Montecatini Termes en hôtels ***

Circuits culturels - La Renaissance Italienne - 5 jours de visites guidées avec guides locaux

TURQUIE SIDE (ANTALYA) >>>

Hotel Hemera ****

Du 26 septembre au 3 octobre 2005

805 euros (All inclusive)

D'autres dates sont disponibles.

805€
All inclusive



867€
All inclusive

<<< EGYPTE MER ROUGE

Hôtel Three Corners Ocean View ****

Du 27 octobre au 3 septembre 2005 (8 jours et 7 nuits en All inclusive)

867 euros par personne

D'autres dates sont disponibles.

N'hésitez pas à contacter nos deux agences :

Rue Grétry, 83 - 4020 Liège - amplitours@mutsoc.be - Tél. : 04/340 50 40 - Fax : 04/340 50 48

Place St Paul, 13 - 4000 Liège - amplitours.stpaul@mutsoc.be - Tél. : 04/221 20 33 - 04/221 26 78 - Fax : 04/221 22 67

Retrouvez-nous sur notre site www.solidaris.be !